

## 1.6 Mouvements de main-d'œuvre

En 2020, en France métropolitaine, 15,4 millions de contrats à durée déterminée (**CDD**) ont été signés dans les établissements du champ privé hors agriculture et intérim. Dans le contexte de la crise sanitaire, les embauches en CDD sont en baisse de 26,0 % par rapport à 2019 et retrouvent leur plus bas niveau depuis 2014 ► **figure 1**. Les embauches en contrat à durée indéterminée (**CDI**) ont également chuté, de 20,9 %, pour s'établir à 3,1 millions en 2020.

En 2020, le nombre de fins de contrat a également fortement baissé : 18,7 millions de contrats ont pris fin, soit 23,4 % de moins qu'en 2019. D'une part, les **sorties** de CDD ont baissé de 25,5 %, pour s'établir à 15,4 millions, niveau le plus bas depuis 2014. D'autre part, les sorties de CDI se sont repliées, de façon plus modérée (- 11,6 %), pour s'établir à 3,3 millions.

Les ruptures de CDI sont majoritairement des démissions (38,9 % en 2020) ► **figure 2**. La baisse des sorties de CDI en 2020 a essentiellement résulté de moins de démissions (- 17,8 %) et de fins de période d'essai (- 17,2 %) ainsi que, dans une moindre mesure, d'une baisse du nombre de licenciements pour motif personnel (- 10,2 %) et de ruptures

conventionnelles (- 2,6 %). À l'inverse, les licenciements économiques ont fortement augmenté (+ 19,9 %), mais leur part dans les fins de CDI est demeurée contenue (3,9 % en 2020, après 2,9 % en 2019).

Par rapport à 2019, les embauches (hors intérimaires) se sont essentiellement repliées dans le secteur tertiaire (- 25,9 %) ► **figure 3**. Elles ont aussi reculé dans l'industrie (- 18,6 %) et, dans une moindre mesure, dans la construction (- 6,9 %). Dans le même temps, les fins de contrat ont chuté également davantage dans le secteur tertiaire (- 24,3 %) que dans l'industrie (- 12,1 %) et la construction (- 5,0 %).

Le repli des embauches, tout comme celui des fins de contrat, a été plus important dans les établissements de moins de 10 salariés (respectivement - 36,6 % et - 36,5 %) et de 10 à 49 salariés (- 27,9 % et - 25,4 %), que dans ceux de 50 salariés ou plus (- 14,6 % et - 12,2 %).

En 2020, la part de CDD de moins d'un mois dans les CDD arrivés à terme a baissé de 4,0 points (à 79,8 %). Ce recul est général à l'ensemble des secteurs, et particulièrement marqué dans l'industrie ► **figure 4**.

### Avertissement

Depuis juin 2018, les déclarations sociales nominatives (DSN) remplacent les sources historiques de suivi des mouvements de main-d'œuvre (voir Sources et méthodes). Un important travail méthodologique a été entrepris pour rétroper les séries, qui sont encore susceptibles d'être révisées. Ce chantier a également conduit à un élargissement du champ à tous les établissements, hors agriculture et hors intérim, permettant une présentation des séries en niveau. Cependant, l'écart entre les embauches et les fins de contrats ne doit pas être interprété comme une variation d'emploi en raison des différences importantes de champs et de concepts entre les mouvements de main-d'œuvre et les estimations d'emploi.

### Définitions

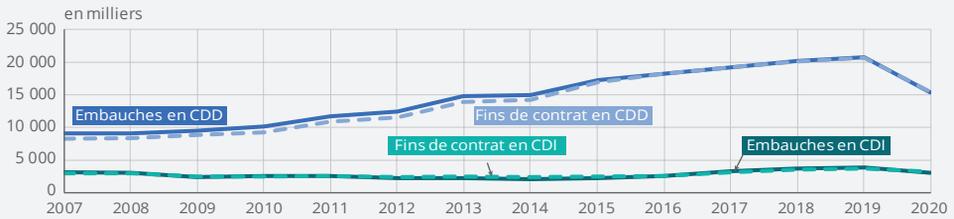
Les **CDD** (contrats à durée déterminée) comprennent ici les contrats en alternance et les contrats aidés.

Les **sorties** regroupent les fins de CDD, démissions, licenciements économiques et pour motif personnel, ruptures conventionnelles, fins de période d'essai, départs à la retraite, ou autres cas.

### Pour en savoir plus

- « Données sur les mouvements de main-d'œuvre : évolutions méthodologiques entre juin 2018 et juin 2020 », Dares, juillet 2020.
- « CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? », *Dares Analyses* n° 026, juin 2018.
- « Reconstitution des mouvements de main d'œuvre depuis 1993 : guide méthodologique », *Document d'études* n° 221, Dares, juin 2018.

## ► 1. Embauches et fins de contrat en CDD et CDI de 2007 à 2020



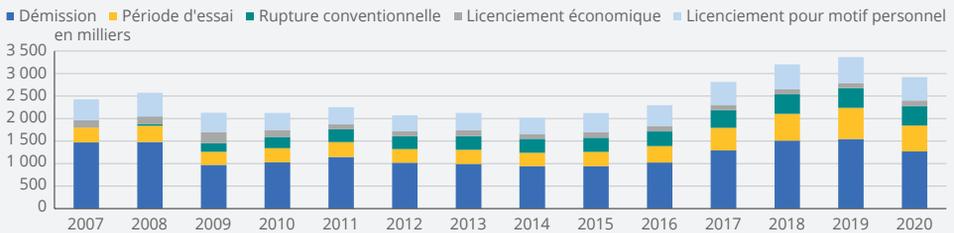
**Note :** les embauches et fins de contrat n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise.

**Lecture :** 15 350 100 contrats à durée déterminée (CDD) ont été signés en 2020.

**Champ :** France métropolitaine, établissements du champ privé (hors agriculture et intérim).

**Source :** Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

## ► 2. Fins de contrat en CDI selon les principaux motifs de rupture de 2007 à 2020



**Note :** les fins de contrat n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise.

**Lecture :** 1 271 000 CDI ont pris fin en 2020 à la suite de démissions.

**Champ :** France métropolitaine, établissements du champ privé (hors agriculture et intérim).

**Source :** Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

## ► 3. Mouvements de main-d'oeuvre selon les caractéristiques des établissements en 2020

	Embauches		Fins de contrat	
	Niveau (en milliers)	Évolution 2020/2019 (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution 2020/2019 (en %)
Moins de 10 salariés	4 874,7	- 36,6	4 746,3	- 36,5
10 à 49 salariés	4 962,2	- 27,9	5 113,7	- 25,4
50 salariés ou plus	8 593,6	- 14,6	8 830,3	- 12,2
Industrie	707,8	- 18,6	748,0	- 12,1
Construction	597,7	- 6,9	567,7	- 5,0
Tertiaire	17 125,0	- 25,9	17 374,6	- 24,3
<b>Ensemble</b>	<b>18 430,4</b>	<b>- 25,2</b>	<b>18 690,3</b>	<b>- 23,4</b>

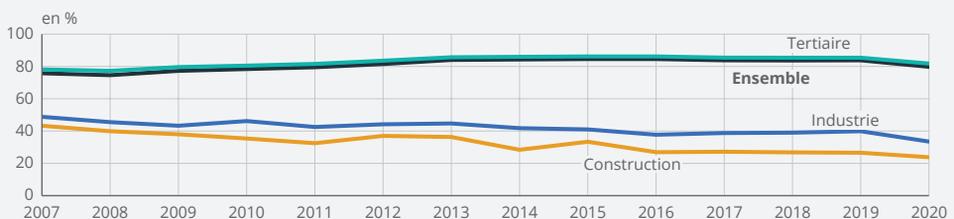
**Note :** les fins de contrat n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise.

**Lecture :** 567 700 contrats ont pris fin dans le secteur de la construction en 2020, soit 5,0 % de moins qu'en 2019.

**Champ :** France métropolitaine, établissements du champ privé (hors agriculture et intérim).

**Source :** Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

## ► 4. Part de contrats très courts dans les CDD arrivés à terme de 2007 à 2020



**Note :** les CDD arrivés à terme n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. Les contrats très courts correspondent aux contrats de moins d'un mois.

**Lecture :** en 2020, 79,8 % des CDD arrivés à terme sont des contrats de moins d'un mois.

**Champ :** France métropolitaine, établissements du champ privé (hors agriculture et intérim).

**Source :** Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.